

**Budget 2006-2007
COMMUNIQUÉ N° 1**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01**

Discours sur le budget 2006-2007

C'est aujourd'hui que se dessine le Québec de demain

Prendre nos responsabilités envers les générations futures

*« C'est un budget empreint de responsabilité, qui nous engage,
comme jamais auparavant, envers les générations futures.
C'est un budget qui reconnaît les aspirations des Québécois. »*

- Michel Audet

Québec, le 23 mars 2006 – « Je présente aujourd'hui un budget responsable, inspiré par la même vision qui guide notre gouvernement depuis maintenant trois ans. Nous avons recentré l'État sur ses missions essentielles et mis fin à l'éparpillement dans ses interventions. Aujourd'hui nous poursuivons notre action, selon quatre grands objectifs. L'amélioration continue de notre système de santé et de services sociaux et de notre réseau d'éducation. La création de richesse dans un contexte de développement durable. Le développement et la réfection de nos infrastructures. La réduction du poids de la dette pour assurer une plus grande équité entre les générations », a affirmé le ministre des Finances, M. Michel Audet.

Une discipline budgétaire payante

Si le gouvernement peut aujourd'hui agir afin de réduire le poids de la dette, c'est grâce à la discipline budgétaire qu'il s'est imposée depuis 2003.

« Pour la période couverte par les trois derniers budgets, nous avons géré avec rigueur afin de limiter la croissance des dépenses à une moyenne annuelle de 3,7 %. Il s'agit d'une performance d'autant plus remarquable que ce contrôle des dépenses nous a tout de même permis de donner suite à notre engagement d'accorder la priorité à la santé, à l'éducation, à la réduction du fardeau fiscal des Québécois de même qu'à la modernisation de l'État et de nos infrastructures », a indiqué M. Audet.

Le Fonds des générations

« En raison du travail accompli, nous pouvons maintenant aller plus loin. Nous pouvons aujourd'hui nous engager davantage envers les générations futures. Le gouvernement a ainsi choisi de se fixer une cible exigeante : ramener la dette en deçà de 25 % du PIB d'ici 2025 avec la création du Fonds des générations », a poursuivi le ministre des Finances.

Avec la création du Fonds des générations, le gouvernement va s'attaquer sans délai à la réduction du poids de la dette. Cela permettra, avant tout, d'améliorer l'équité envers les générations futures, mais aussi d'assurer la pérennité du financement des services publics.

Investir dans notre avenir et en faveur de la jeunesse

Même si le gouvernement s'engage aujourd'hui à relever un nouveau défi avec la réduction du poids de la dette, il reste centré sur les priorités des Québécois que sont la santé et l'éducation. Ainsi, le *Discours sur le budget 2006-2007* prévoit que la totalité de l'augmentation des dépenses du gouvernement sera consacrée à la santé et à l'éducation. Seulement pour la santé, cela représente 1,3 milliard de dollars de plus que l'an dernier, c'est-à-dire une croissance annuelle de 6,3 %, et 4,2 milliards de dollars de plus depuis 2003.

En éducation, ce sont 660 millions de dollars de plus qui seront injectés cette année, ce qui représente une croissance de 5,4 %. Ainsi, depuis 2003, ce sont 1,6 milliard de dollars supplémentaires qui auront été investis dans le secteur de l'éducation.

Par ailleurs, afin de garantir l'accès à des installations sportives modernes et sécuritaires, le *Budget 2006-2007* annonce la création du Fonds de développement du sport et de l'activité physique. Avec la participation des partenaires du gouvernement, ce Fonds générera, au cours des cinq prochaines années, des investissements totalisant 500 millions de dollars.

Enfin, dans le but de soutenir les jeunes Québécois dans la poursuite de leurs ambitions, le ministre des Finances a rappelé que le premier ministre du Québec dévoilera bientôt la nouvelle stratégie jeunesse dotée d'une enveloppe de 110 millions de dollars sur trois ans. Dès 2006-2007, la stratégie prévoit des mesures totalisant près de 30 millions de dollars pour que chaque jeune puisse tracer sa voie, que ce soit à l'école, dans un projet de formation, au travail ou par son engagement communautaire.

Investir dans notre culture et notre patrimoine

Par ailleurs, le *Budget 2006-2007* permet d'accentuer les efforts du gouvernement en faveur de la mise en valeur de la culture et du patrimoine avec l'annonce de la création du Fonds culturel du patrimoine québécois doté d'une enveloppe de 10 millions de dollars par année.

Au cours des cinq prochaines années, ce sont 200 millions de dollars en investissements qui seront générés par ce Fonds, avec la contribution des partenaires qui y seront associés.

Le gouvernement mettra également à la disposition de la culture une enveloppe de 58 millions de dollars pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations dans le développement des bibliothèques municipales et la mise en valeur du patrimoine religieux.

De plus, cette année, comme l'an dernier, le gouvernement entend continuer à appuyer les artistes et à soutenir les différentes institutions culturelles par des actions ciblées. Une somme de 5 millions de dollars sera dégagée afin de soutenir le fonctionnement de ces institutions qui constituent aussi des attraits touristiques importants.

« Le gouvernement souhaite promouvoir notre culture. Elle est au cœur de notre identité, de notre rayonnement international, et elle est aussi un important levier de développement économique. Aux sommes que je viens d'annoncer s'ajouteront diverses mesures fiscales totalisant 3 millions de dollars qui visent, notamment, l'amélioration de la rente d'étalement du revenu d'artiste », a précisé le ministre des Finances.

Faciliter la conciliation travail-famille

En ce qui concerne la conciliation travail-famille, le ministre des Finances a également tenu à rappeler que plus de 30 000 places avaient été ajoutées en trois ans dans les garderies. L'objectif de rendre disponibles 200 000 places en garderie à contribution réduite pour les enfants du Québec a ainsi été atteint.

Avec le *Budget 2006-2007*, le gouvernement poursuit son action grâce à deux nouvelles mesures :

- Pour les parents qui doivent recourir à des services de garde en dehors des heures habituelles, une somme de 3 millions de dollars est prévue pour soutenir le fonctionnement des haltes-garderies communautaires.
- Pour venir en aide aux parents d'enfants d'âge scolaire pendant la semaine de relâche, le budget des services de garde en milieu scolaire sera augmenté de 4 millions de dollars par année.

Construction et rénovation de logements sociaux

Le *Discours sur le budget 2006-2007* annonce aussi des investissements de 158 millions de dollars pour la construction et la rénovation de logements sociaux.

« Nous allons construire 1 400 logements sociaux additionnels, ce qui portera au total à 20 000 le nombre de nouveaux logements construits depuis notre arrivée. Nous allons investir 16 millions de dollars de plus sur trois ans pour la rénovation d'habitations à loyer modique. Avec la contribution du gouvernement fédéral, cela représente un investissement de 45 millions de dollars. Enfin, nous allons augmenter de 29 millions de dollars l'enveloppe budgétaire allouée à la Société d'habitation du Québec, afin de compenser l'augmentation des coûts et de maintenir le rythme de construction actuel », a mentionné M. Audet.

Poursuivre la réduction du fardeau fiscal

Parce que la compétitivité fiscale est un enjeu incontournable de la prospérité, le ministre des Finances a annoncé que la déduction pour les travailleurs introduite l'an dernier sera doublée à compter du 1^{er} janvier 2007 et passera donc de 500 à 1 000 dollars.

« Avec cette mesure, nous portons à 2,9 milliards de dollars la réduction du fardeau fiscal des contribuables québécois. Nous poursuivons ainsi notre objectif de rejoindre la moyenne canadienne », a affirmé M. Audet.

Miser sur le développement économique et durable

En plus des diverses mesures visant à rendre l'économie plus compétitive en misant sur l'innovation, notamment avec une nouvelle baisse du taux d'imposition des PME, qui passera de 8,5 % à 8 % dès le 24 mars 2006, le *Budget 2006-2007* prévoit des mesures en faveur du secteur forestier, avec des moyens financiers de 925 millions de dollars sur quatre ans, ainsi que des mesures en faveur des infrastructures et des équipements de transport, avec un investissement de 1,5 milliard de dollars au cours des trois prochaines années.

Par ailleurs, le *Budget 2006-2007* annonce aussi un appui important aux agriculteurs québécois.

Le monde agricole traverse une période de transition. Il doit réagir pour assurer l'intégrité de la chaîne alimentaire, alors qu'apparaissent de nouveaux risques pour la santé publique, et il doit investir afin de se conformer aux exigences en matière de développement durable.

Le ministre des Finances a par conséquent annoncé des investissements de 79 millions de dollars afin de protéger la santé publique, notamment pour la construction de nouveaux laboratoires de pathologie animale et pour le confinement des oiseaux d'élevage, ainsi qu'un nouveau crédit d'impôt remboursable de 30 % pour l'acquisition d'installations de traitement du lisier de porc. Cette dernière aide fiscale contribuera à aider les producteurs de porcs à faire les investissements requis pour assurer un environnement de qualité.

Un nouveau partenariat avec les municipalités

Dans le cadre des efforts engagés par le gouvernement en faveur de la décentralisation et de la régionalisation, le ministre des Finances a annoncé la conclusion d'une entente de principe sur un nouveau partenariat financier avec les municipalités. Cette entente inclut le remboursement graduel aux municipalités des montants qu'elles paient en taxe de vente sur leurs achats de biens et services.

« Ce nouveau partenariat s'inscrit dans une volonté commune de modifier en profondeur les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités. Il marque par son ampleur et son envergure le début d'une nouvelle ère dans nos rapports avec les élus municipaux », a précisé M. Audet.

Le *Budget 2006-2007* prévoit également diverses mesures en faveur des municipalités, notamment un meilleur partage des coûts des services de la Sûreté du Québec et des outils adaptés pour les grandes villes.

« Avec ce budget, le gouvernement place sans équivoque les citoyens des municipalités parmi ses priorités. Déjà avec les mesures annoncées aujourd'hui, c'est près de 1,7 milliard de dollars de plus que les municipalités recevront au cours des cinq prochaines années, et ce, sans même tenir compte du nouveau partenariat financier », a précisé le ministre des Finances.

Poursuivre la décentralisation et la régionalisation

Par ailleurs, le *Discours sur le budget 2006-2007* prévoit diverses mesures afin d'appuyer le dynamisme des régions, notamment grâce à un financement accru des fonds d'intervention économique régionaux (FIER) et des fonds locaux d'investissement (FLI) et à un investissement additionnel de 12,5 millions de dollars dès cette année dans le Fonds de partenariat touristique.

Rigueur et transparence

Enfin, avec le *Discours sur le budget 2006-2007*, le gouvernement du Québec s'engage à moderniser la gouvernance des sociétés d'État et à améliorer la transparence des finances publiques.

Parce que les sociétés d'État gèrent une part significative du patrimoine collectif des Québécois, leurs administrateurs doivent respecter des critères de gouvernance stricts et rigoureux. Certaines sociétés d'État ont traversé des périodes difficiles, dont l'origine se trouve, entre autres, dans des règles de gouvernance devenues inadéquates.

C'est pourquoi M. Audet s'est engagé à déposer sous peu un énoncé de politique pour moderniser la gouvernance des sociétés d'État.

Par ailleurs, le ministre des Finances a rappelé que le gouvernement s'était engagé en 2003 à davantage de transparence afin que les citoyens soient mieux en mesure d'évaluer la situation financière du gouvernement.

Déjà, des gestes concrets ont été posés pour progresser vers une plus grande transparence budgétaire, mais M. Audet a rappelé que le gouvernement innovera, dès cette année, en publiant un rapport mensuel qui permettra de suivre l'évolution de la situation financière. Le Québec sera ainsi la première province à publier aussi fréquemment l'information portant sur ses activités financières.

Pour conclure, le ministre des Finances a défini ainsi le *Budget 2006-2007* déposé aujourd'hui : « Un budget qui reflète notre volonté de faire mieux pour l'avenir du Québec. En somme, un budget qui trace la voie d'un Québec meilleur, plus responsable, en marche vers une plus grande prospérité. »

- 30 -

Source : Michel Rochette
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
(418) 643-5270